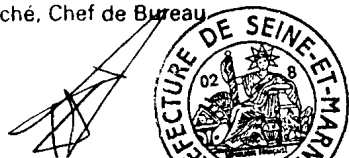


ANNEXE N° 2 SECTEURS AFFECTES PAR LE BRUIT

Commune de QUIERS	Délimitation du tronçon						
Nom de l'infrastructure	PR Début	Abscisse Début	PR Fin	Abscisse Fin	Catégorie de l'infrastructure	Largeur des secteurs affectés par le bruit (m)	Type de tissu (rue en "U" si renseigné sinon tissu ouvert)
SNCF Paris Est à Mulhouse					2	250	

POUR AMPLIATION
 Pour le Préfet et par délégation
 L'Attaché, Chef de Bureau



Vu pour être annexé à l'arrêté
 préfectoral n° 99DAI102
 en date du 19 MAI 1999
 Le Préfet,

QUIERS

Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral n° 99 DAI ACV102 en date du 19 MAI 1999

Le Préfet,
Signé : Cyrille SCHOTT

CLASSEMENT ACOUSTIQUE
Voies routières

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5

Lignes SNCF TGV RER

- +++++1
- +++++2
- +++++3
- 4

POUR AMPLIATION

Pour le Préfet et par délégation
L'Attaché, Chef de Bureau



[Handwritten signature]

0 31 32 33 GRANDE